

Annexe A1



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



Analyse commune de pays
du Système des Nations Unies
à MADAGASCAR

ANALYSE STATISTIQUE DES FACTEURS DE RISQUE D'EXCLUSIONS ET DES PRINCIPAUX GROUPES LAISSÉS DE CÔTÉ

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ANALYSE DE
CLASSIFICATION SUR LES DONNÉES DU RGPH 2018

2022

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
01. INTRODUCTION	5
02. OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	6
2.1. Objectifs	7
2.2. Approche méthodologique	7
2.3. Limites de l'analyse	8
03. RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES	10
3.1. Les principaux facteurs de risque d'exclusion et marginalisation	11
3.2. Les principaux groupe d'exclus et de marginalisés	13
3.2.1. Milieu rural	13
3.2.2. Milieu urbain	13
04. SUITE DES TRAVAUX	16
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	17

CCA	Analyse Commune de Pays (Common Country Analysis)
INSTAT	Institut National de la Statistique
LNOB	Principe de Ne Laisser Personne de Côté (Leaving No One Behind)
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
SNU	Système des Nations Unies à Madagascar

01

Introduction



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres au monde. Selon les données du dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), 71,5% des 25,7 millions de ses habitants est pauvre matériellement. Cette proportion arrive à 74,2% quand on considère l'indice de pauvreté multidimensionnelle (INSTAT 2020). Les crises récurrentes causées par les catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, cyclones, etc.) ou par des événements, tels que récemment la pandémie de la Covid 19 ou la guerre en Ukraine, annihilent souvent les efforts pour le développement durable, en exacerbant les profondes inégalités existantes et les conditions d'exclusions et marginalisation que subissent au quotidien différents groupes de la population.

Dans le cadre de l'Agenda 2030, le principe de ne laisser personne de côté (Leaving No One Behind, LNOB) occupe une place cruciale qui doit se voir reflété dans les plans nationaux de développement des pays signataires et dans les cadres de coopération de leurs partenaires. Mais les politiques et les actions visant une réduction de l'exclusion et de la marginalisation – dans toutes leurs différentes formes – sont souvent affaiblies d'emblée faute de possibilités réelles d'identifier les destinataires (pour éviter l'inefficacité et l'inefficacité des « *politiques de l'arrosoir* »). Dans beaucoup de pays la tenue de registres administratifs et leur mise en réseau (en utilisant des identificateurs personnels) comblent de plus en plus cette lacune, mais ce n'est pas la réalité dans la plupart des pays en voie de développement, comme c'est le cas pour Madagascar.

Compte tenu de ce qui précède, opérationnaliser et concrétiser le principe LNOB à Madagascar est une priorité et, en même temps, un défi. L'étude « *Analyse de classification LNOB* », menée par le Système des Nations Unies (SNU) et l'Institut National de la Statistique (INSTAT) veut aborder cette question. En utilisant, les données du RGPH, elle vise à identifier les facteurs déterminants d'exclusion et de marginalisation, et à établir les profils des personnes à risque d'être laissées de côté à Madagascar. Ceci permettra au Gouvernement et à ses partenaires de considérer explicitement dans la politique et dans les plans les personnes les plus exclues et marginalisées et de les cibler plus précisément et avec plus d'efficacité dans l'action.

02

**OBJECTIFS ET APPROCHE
MÉTHODOLOGIQUE**



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



2.1 | OBJECTIFS

Objectif opérationnel : Identifier les facteurs de risque d'exclusion et marginalisation et les groupes de la population à Madagascar qui sont plus au risque d'être laissés pour compte (en d'autres termes, les profils des personnes exclues et marginalisées).

Objectifs dérivés : Par ces résultats, (i) Contribuer au cadre de connaissance sur les phénomènes d'exclusion et marginalisation présents à Madagascar, aussi en termes d'information de base pour des recherches futures, (ii) Renforcer l'Analyse Commune de Pays (CCA) du Système des Nations Unies à Madagascar en termes d'analyse LNOB¹, (iii) Contribuer à la réalisation des tableaux de bord des personnes vivant avec handicap et du genre (iv) Exploiter davantage les données du RGPH 2018, (v) Renforcer l'expertise analytique des participants à l'étude.

2.2 | APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Source des données : Le RGPH, voire le relèvement statistique plus important et riche dans le panorama statistique de Madagascar, a collecté toute une série d'information essentielle pour encadrer et appuyer l'analyse de toute une série de phénomènes essentiels pour le développement durable et l'émergence de Madagascar. Un de ses avantages majeurs est bien clairement celui d'être un relèvement exhaustif, ce qui permet d'écartier le souci de représentativité statistique et ne pose pas de limites à la granularité de l'analyse.

Proxys de l'exclusion dans le RGPH (variable dépendante) : Selon l'hypothèse que le risque d'exclusion et de marginalisation (économique, sociale etc.) pour une personne, voire un ménage, est fortement corrélé avec son niveau de pauvreté, le RGPH - avec deux indicateurs de pauvreté estimés au niveau de chaque individu/ménage - ressort comme une source statistique pertinente pour identifier les facteurs de risque d'exclusion et marginalisation et les groupes de population qui sont plus au risque d'être laissés pour compte. Les indicateurs de pauvreté du RGPH 2018², qui permettent de déterminer si une personne/un ménage est matériellement, respectivement, multidimensionnellement pauvre (ou plus pauvre) sont :

- **Pauvreté matérielle :** le quintile de bien-être économique³ mesure la pauvreté des conditions d'existence des ménages.
- **Pauvreté multidimensionnelle :** identifie les privations multiples subies dans les ménages dans trois dimensions : l'éducation, la santé et le niveau de vie⁴.

Approche d'analyse : En liant les informations sur la situation de pauvreté aux caractéristiques des personnes/des ménages dans le RGPH 2018, on peut déterminer les caractéristiques qui contribuent le plus à déterminer la probabilité de figurer parmi les (plus) pauvres et par conséquent les plus exclus et marginalisés, et à partir de ces-là de construire les profils des personnes pauvres (exclues et marginalisées) et les groupes les plus touchés.

Méthode statistique : Pour faire ceci, tout en considérant le caractère binaire et qualitatif de la variable dépendante, l'analyse logistique et les arbres de classification sont les méthodes statistiques appropriées. Ici on a privilégié les deuxièmes pour leur avantage en termes de visualisation et d'interprétation des résultats sous forme d'arbre. Il est essentiel de noter que les arbres sont des outils d'exploration des données et d'aide à la décision qui permettent d'expliquer une variable dépendante à partir de variables explicatives.

1. Cette analyse intègre l'analyse LNOB mandatée par le BCR à GasyData « Collecte des données sur le LNOB dans les 22 Régions de Madagascar » (Juin 2022), et les analyses précédentes, comme UNICEF (2020). Les privations multiples des enfants à Madagascar (Octobre 2020).

2. La pauvreté multidimensionnelle est l'indicateur plus étroitement lié au concept d'exclusion et marginalisation du point de vue de son caractère multidimensionnelle et de sa construction autour de facteurs d'exclusion tels que l'éducation, la santé. Ceci-dit, dans l'analyse, on utilisera au moins au début les deux indicateurs.

3. C'est un indicateur synthétisant les données sur les caractéristiques de l'habitation, celles de l'eau et l'assainissement et les possessions du ménage (biens et cheptel) à partir d'une analyse factorielle. Il est construit à partir des coordonnées du ménage sur le premier axe factoriel. Il est considéré comme « plus pauvre », tout ménage ou individu dont l'indice de bien-être économique est inférieur au premier quintile ; il est considéré « pauvre », tout ménage ou individu dont l'indice de bien-être économique est compris entre le premier et le deuxième quintile.

4. La dimension « santé » est ici basée sur un indicateur, celle de « éducation » est basée sur deux indicateurs, tandis que six indicateurs sont appliqués à la dimension « niveau de vie ».

Dans la perspective de construire cet arbre, le modèle CHAID (Kass, 1980) a été utilisé. Cette méthode sert à identifier, successivement, les variables des caractéristiques personnelles et du ménage parmi celles disponibles qui permettent de distinguer majoritairement le fait d'appartenir à la sous-population des pauvres (plus pauvres). Le produit final est un arbre de classification qui présente, dans les premières ramifications, les variables les plus discriminantes (notamment, les principaux facteurs de risque) et dans les feuilles les groupes de population plus homogènes en termes de pauvreté. Il est à remarquer que cette méthodologie permet d'obtenir des classes d'individus construites à partir des variables explicatives de manière à ce que les individus d'une même classe soient le plus homogène possible par rapport à la pauvreté. À travers cette méthodologie, les profils des personnes à risque d'être laissées de côté à Madagascar sont établis.

Facteur explicatifs (variables indépendantes) : Parmi les caractéristiques des personnes/ménages, on considère les suivantes : sexe, âge, niveau d'instruction/alphabétisation, statut dans l'activité, statut matrimonial, statut vis-à-vis du handicap, taille et typologie du ménage, statut migratoire, lieu de résidence (urbain-rural, Régions, etc.). On considère aussi les caractéristiques du chef de ménage (p. ex. : niveau d'instruction, sexe, âge).

2.3 | LIMITES DE L'ANALYSE

Deux limites principales sont à souligner ici. La première concerne les variables proxy de l'exclusion et la marginalisation, la deuxième les lacunes en termes de variables explicatives. Sur le premier point, malgré une forte corrélation entre pauvreté et exclusion, il est évident que les indices de pauvreté utilisés ici reflètent plutôt les conditions d'accès matériel à un certain nombre de services (éducation, santé, habitat, eau et assainissement, etc.). Les conditions plus immatérielles (comportementales et juridiques) sont prises en compte de façon plus indirecte, c'est le cas par exemple de la protection et de l'accès à la vie politique et sociale.

Les variables explicatives du RGPH n'incluent pas toute une série de facteurs qui pourraient jouer un rôle important dans la détermination du risque d'exclusion et de discrimination, tant au niveau des caractéristiques des personnes et ménages, mais aussi au niveau de l'offre en quantité et qualité. Pour les premières, c'est le cas par exemple de la religion, l'ethnie, l'appartenance à un groupe minoritaire tel que les LGBTI ou les personnes vivant avec HIV-SIDA; pour les secondes c'est la disponibilité, accessibilité et qualité des services de santé, d'instruction et de formation, etc.

03

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Les résultats préliminaires présentés dans cette section se concentrent sur la population en âge de travailler, notamment d'au moins 18 ans¹. Le niveau d'analyse est national, sans prise en compte des niveaux territoriaux inférieurs. La variable proxy représentant le risque d'exclusion et marginalisation est la pauvreté multidimensionnelle².

La criarde différence dans l'incidence de la pauvreté entre milieu rural et urbain et dans les deux réalités de vie justifie une séparation de l'analyse et donc la construction de deux arbres distincts (Figure 1 et 2).

3.1 | LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE D'EXCLUSION ET MARGINALISATION

En termes d'analyse unidimensionnelle, le Tableau 1 présente la proportion de personnes pauvres par chacune des variables utilisées dans la création des arbres de classification. Les écarts sont particulièrement significatifs pour les variables milieu de résidence, avec 82,0% des personnes vivant en milieu rural multidimensionnellement pauvres contre 27,8% en milieu urbain, l'alphabétisation (avec un écart de 34,2 points de pourcentage au niveau global et presque 49 en milieu rural), le statut de migration, le statut d'occupation, le niveau d'instruction, le nombre d'enfant de moins de 5 ans dans le ménage et la typologie de ménage (entre ménage composite et les autres typologies).

TABLEAU 1 : Proportion de personnes pauvres (en %) par caractéristiques de la population de 18 ans et plus, Madagascar, 2018

Caractéristiques		Pauvreté multidimensionnelle		
		Total	Urbain	Rural
Total	Madagascar	70.2	27.8	82.0
Sexe	Homme	70.1	27.6	81.7
	Femme	70.2	27.9	82.4
Alphabétisation	Analphabète	96.0	78.7	97.2
	Alphabète	62.1	24.0	76.0
Migration ancienne³	Non-Migrant ancien	78.4	36.8	86.3
	Migrant interne ancien	41.3	15.7	60.1
	Migrant international ancien	2.2	1.6	4.0
Age	Moins de 25 ans	70.8	28.3	82.7
	26 ans à 35 ans	70.9	27.9	82.9
	36 ans à 45 ans	69.2	26.8	81.1
	46 ans à 55 ans	68.1	26.2	80.0
	56 ans ou plus	70.4	29.3	82.0
Statut matrimonial	Célibataire	63.2	23.9	78.4
	Marié(e)	71.9	28.5	82.5
	Veuf(ve)/ Divorcé(e)	74.0	33.7	86.1
Statut d'occupation	Indépendant	80.6	39.6	86.8
	Employeur	57.7	23.1	75.0
	Salarié	23.5	10.9	38.5
	Autre occupé	76.8	39.7	85.0
	Non actif	58.3	23.5	75.6

1. Pour des raisons liées aux temps de calcul, les travaux ont été conduits sur un échantillon aléatoire de 10% de la population de référence.

2. Les arbres ont été limités aux dimensions suivantes pour garantir leur lisibilité : nœuds parents au moins 30'000 individus et nœuds enfants au moins 5'000 pour l'arbre du milieu rural ; 5'000 et 2'000 pour l'arbre du milieu urbain.

3. Dans le cadre du RGPH, un migrant ancien est tout individu dont le district de résidence antérieur précédant les douze derniers mois du recensement est différent de son district de résidence actuel.

Caractéristiques	Pauvreté multidimensionnelle			
	Total	Urbain	Rural	
Type ménage⁴	Ménage isolé Homme	69.2	33.4	83.8
	Ménage isolé Femme	73.6	38.5	87.4
	Ménage nucléaire complet	77.1	33.6	85.4
	Ménage monoparental homme	80.7	39.6	89.2
	Ménage monoparental femme	79.7	39.3	89.0
	Ménage élargi	71.5	29.9	83.6
	Ménage composite	39.2	9.4	56.6
Taille de ménage	Petite	69.5	29.8	82.0
	Moyenne	67.1	25.0	79.7
	Grande	73.8	28.8	84.2
Niveau d'instruction	Sans instruction	95.8	77.5	97.1
	Primaire	82.6	48.8	87.7
	Secondaire ou plus	40.2	15.1	57.7
Statut d'handicap	Non handicapé	70.1	27.7	82.0
	Handicapé	77.7	39.7	85.8
Nombre d'enfant de moins de 5 ans	0	65.0	24.9	78.7
	1	72.3	29.9	83.0
	2 ou plus	84.3	41.6	90.6

Les résultats de l'analyse de classification mettent en évidence et en ordre d'importance les facteurs de risque présentés dans le Tableau 2⁵.

TABLEAU 2 : Facteurs de risque par niveau dans l'arbre de classification, Madagascar, 2018

NIVEAU	RURAL	URBAIN
1	statu d'occupation	alphabétisation
2	alphabétisation, statu de migrant	statu d'occupation, statu de migrant
3	alphabétisation, statu de migrant, typologie de ménage, instruction	statu de migrant, typologie de ménage
4	typologie de ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, statu de migrant, âge, instruction, statu matrimonial	typologie de ménage, statu d'occupation instruction, (statu matrimonial)
5	typologie de ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, âge, instruction	typologie de ménage, instruction, âge, nombre d'enfants de moins de 5 ans
6	âge, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans, instruction	âge, taille du ménage, nombre d'enfants de moins de 5 ans

4. Ménage isolé : m. constitué d'une seule personne ; M. nucléaire complet : m. composé d'une seule famille nucléaire, notamment d'une famille composée d'un couple marié/union libre avec ou sans enfants ; M. monoparental : m. composé d'un père ou d'une mère avec enfant(s) ; M. élargi : m. composé de l'un ou l'autre des types suivants : i) famille nucléaire (noyau familial) unique et autres personnes apparentées ; ii) deux familles nucléaires ou plus, apparentées entre elles, sans ou avec d'autres personnes apparentées à l'une au moins d'entre elles ; iii) deux personnes ou plus apparentées entre elles, mais dont aucune ne constitue une famille nucléaire ; M. composite : m. composé de l'un ou l'autre des types suivants : i) famille nucléaire unique avec d'autres personnes dont certaines lui sont apparentées et d'autres ne le sont pas ou dont aucune ne lui est apparentée ; ii) deux familles nucléaires ou plus, apparentées entre elles, avec d'autres personnes dont certaines sont apparentées à l'une au moins, d'autres n'étant apparentées à aucune, ou dont aucune n'est apparentée à aucune d'entre elles ; iii) deux familles nucléaires ou plus, non apparentées entre elles, avec ou sans autres personnes ; iv) deux personnes ou plus, apparentées entre elles mais dont aucune ne constitue une famille nucléaire, avec d'autres personnes non apparentées ; v) deux personnes non apparentées.

5. En diminuant les seuils sur les nœuds parents et enfants, d'autres facteurs de risque émergent, tel que par exemple le statu d'handicap.

3.2 | LES PRINCIPAUX GROUPE D'EXCLUS ET DE MARGINALISÉS

3.2.1 MILIEU RURAL

Les indépendants analphabètes, représentant un cinquième de la population rurale à Madagascar, constituent le groupe qui risque le plus d'être exclus et marginalisé (Figure 1). Les autres caractéristiques socio-démographiques ne rayent pas un cadre qui est de pauvreté dans la quasi-totalité des cas.

Même quand ils sont alphabétisés, les indépendants courent un risque très élevé d'exclusions, si non-migrants et vivant dans un ménage non composite (en particulier dans les ménages isolé femme, monoparental femme, isolé homme ; ou encore ménage nucléaire avec enfant de moins de 5 ans).

Non alphabétisation et statu de non-migrant concurrent aussi à définir un autre groupe de personne à risque extrême d'exclusions en milieu rural. Il s'agit des employeurs et des personnes non actives, analphabètes et non-migrants. Ils sont pratiquement tous pauvres, encore plus quand ils vivent dans un ménage nucléaire ou isolé avec plusieurs enfants de moins de 5 ans.

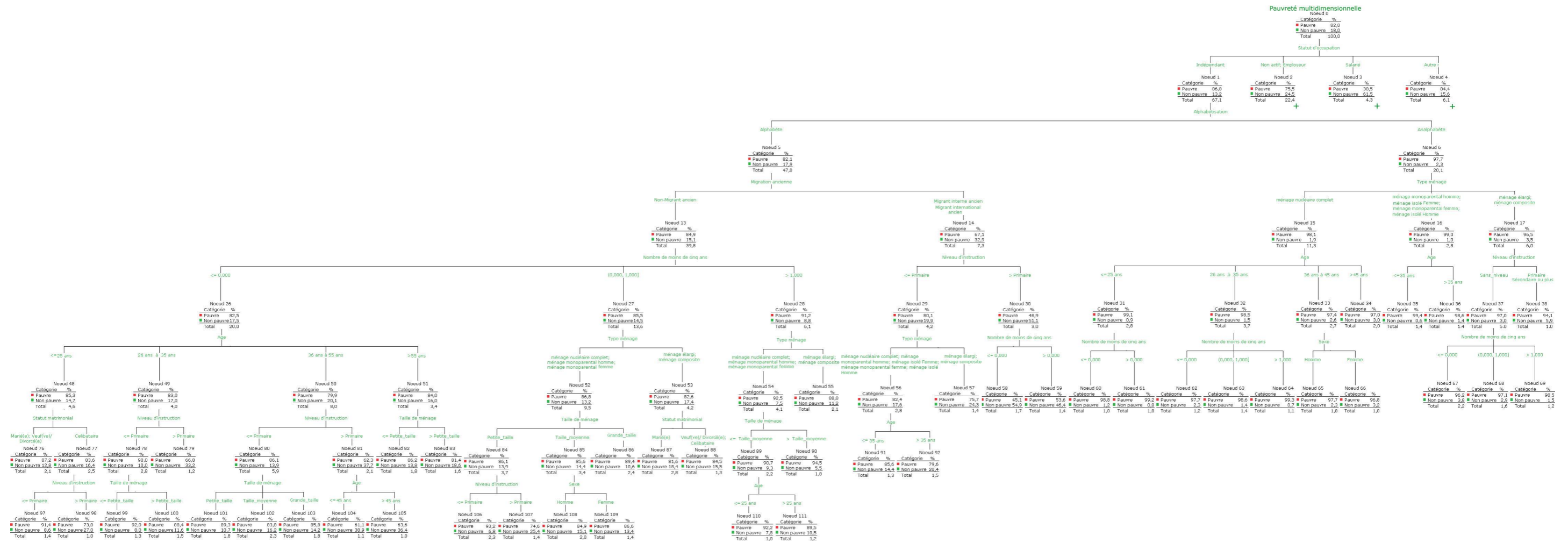
3.2.2 MILIEU URBAIN

En milieu urbain (Figure 2), on atteint les niveaux de pauvreté multidimensionnelle extrêmes qui sont assimilables au milieu rural dans le seul groupe des personnes analphabètes, non-migrantes, en particulier si vivant dans des ménages monoparentaux, isolé ou nucléaire (donc ni élargie ni composite).

Parmi les personnes alphabétisées, on identifie en particulier deux groupes avec une proportion de pauvres largement en dessus de la moyenne du milieu urbain. Le premier est constitué par les indépendants et autres occupés non migrants qui vivent dans différents types de ménage : ménages monoparentaux ou isolés (d'homme ou de femme), ménage nucléaire avec plusieurs enfants de moins de 5 ans, ménage nucléaire avec un seul ou sans enfant de moins de cinq ans mais de grande taille, et encore ménage élargie surtout de personnes jeunes ou âgées.

Deuxièmement, ce sont les employeurs ou non actifs alphabétisés, non migrants, vivant dans un ménage isolé (d'homme ou de femme), dans un ménage élargi ou monoparental d'un homme quand la personne dispose d'un niveau d'instruction primaire, ou encore dans un ménage monoparental de femme ou nucléaire quand il y a au moins un enfant de moins de 5 ans.

FIGURE 1 : Arbre de classification, pour le milieu rural, population en âge de travailler, Madagascar.



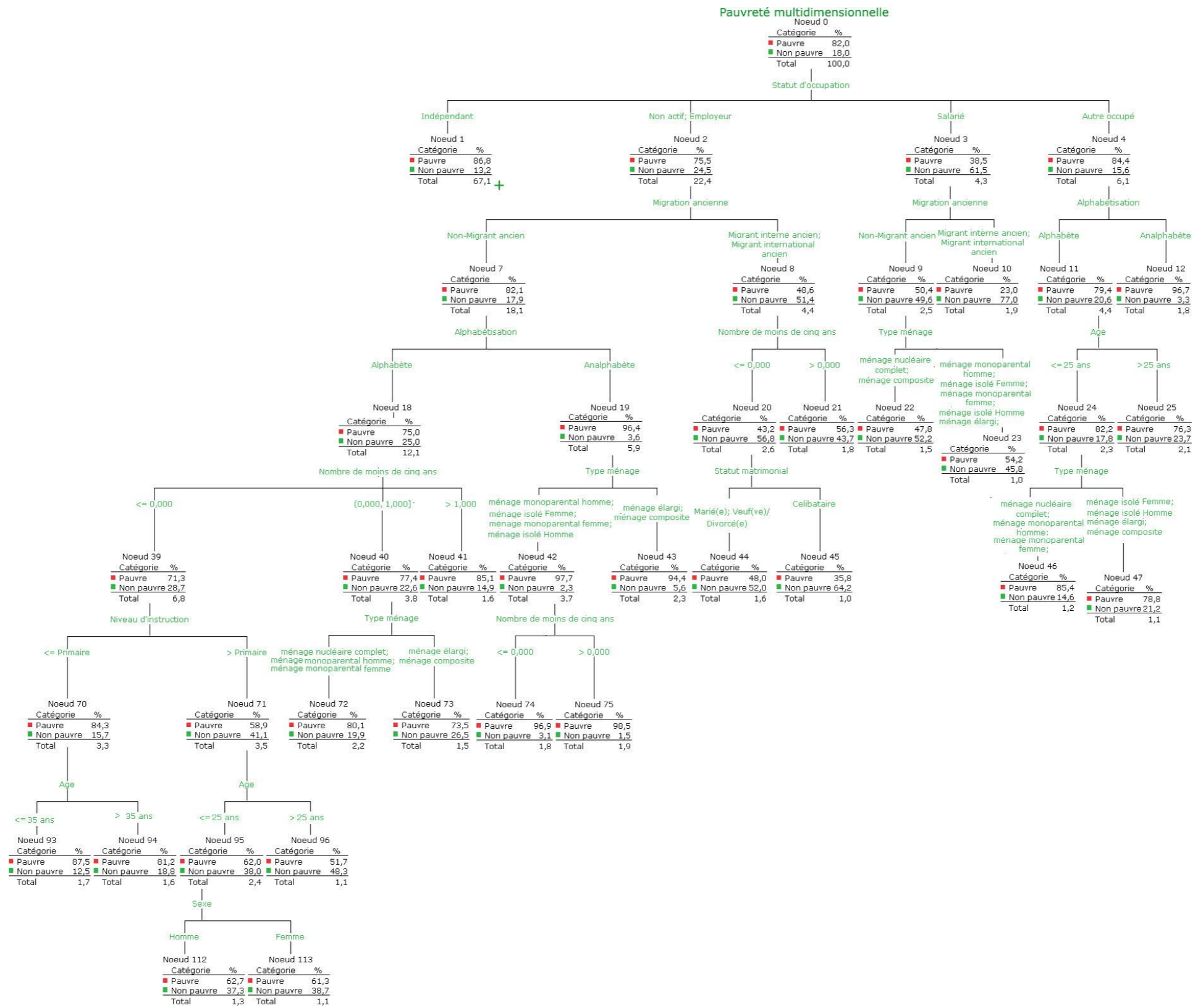
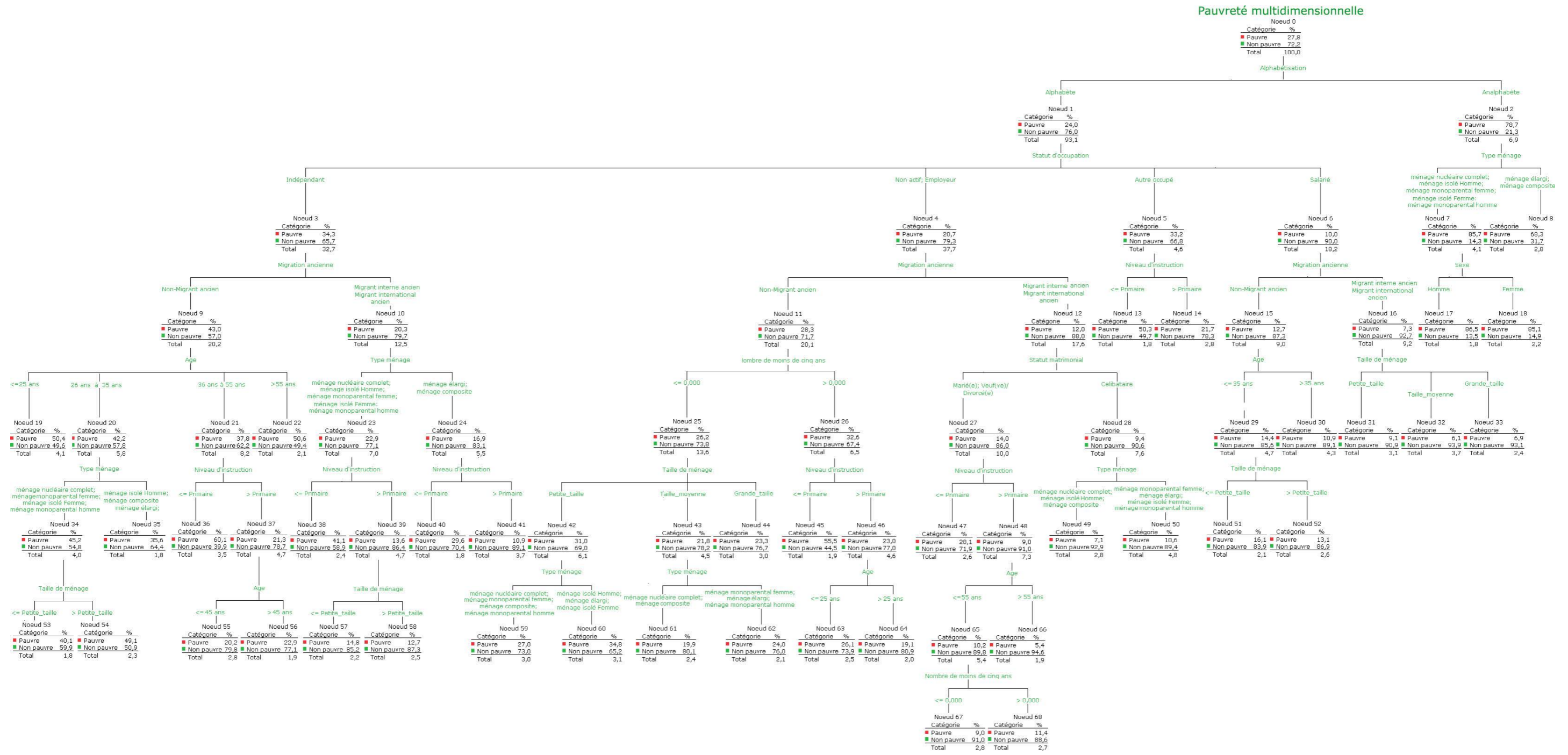


FIGURE 2 : Arbre de classification, milieu urbain, population en âge de travailler, Madagascar.



04

**SUITE
DES TRAVAUX**



**NATIONS UNIES
MADAGASCAR**



Les travaux d'analyse se poursuivront pour identifier un cadre complet et robuste. La décomposition géographique sera un élément central, compte tenu des profondes différences qui caractérisent le pays (UNICEF, 2020).

Il pourra aussi être le cas d'approfondir les analyses d'exclusions en utilisant comme variables dépendantes l'accès à l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, etc.

Références bibliographiques

- **BCR (2022)**. Collecte des données sur le LNOB dans les 22 Régions de Madagascar. Rapport GasyData (Juin 2022)
- **INSTAT (2020)**. Résultats globaux du Recensement général de la population et de l'habitation de 2018 de Madagascar (RGPH-3). Octobre 2020.
- **Kass, G. V. (1980)**. An exploratory technique for investigating large quantities of categorical data. *Applied Statistics*, 29, 119–127.
- **UNICEF (2020)**. Les privations multiples des enfants à Madagascar (Octobre 2020).



NATIONS UNIES MADAGASCAR



ANALYSE COMMUNE DE PAYS
DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES
À MADAGASCAR

Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo
Antananarivo 101 - Madagascar
Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69

Retrouvez-nous sur

 madagascar.un.org

 UN Madagascar

 un_madagascar

 @UNMadagascar

 CINU Antananarivo